



DES PERSONNES MORTES SUITE AUX EBOULEMENTS DE TERRAIN AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2024

Quatorze orpailleurs morts dans les communes de Mabayi, Mugina et Murwi, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 mars 2024 indique que depuis le mois de janvier 2024, sur les sites de Gisaba, Ruhororo, Nyamihana et Gafumbegeti, respectivement des communes de Mabayi, Mugina et Murwi, 14 orpailleurs ont déjà perdu la vie suite aux éboulements de terrain. Selon le Commissaire provincial chargé de la protection civile, Lieutenant-Colonel de police, Evariste Ntahobatageze, les victimes se comptent parmi les orpailleurs qui prennent des risques d'extraire de l'or à plusieurs centaines de mètres de profondeur à l'intérieur de grosses fosses. Souvent, les orpailleurs sont surpris et ensevelis par l'eau de ruissellement et les énormes quantités de boues provenant de l'éboulement des montagnes. Selon le même Commissaire, la grande majorité d'orpailleurs ne sont pas équipés de matériels de protection en même temps qu'ils ne sont pas soumis à aucun régime d'assurance maladie et de sécurité sociale.

Plus difficile, la majorité d'entre eux travaillent en dehors du cadre légal car ils devraient être associés dans des coopératives pour être reconnus légalement et que certains orpailleurs clandestins travaillent pendant la nuit et c'est en ce moment-là que plusieurs incidents se produisent suite aux pluies diluviennes. Evariste a indiqué qu'un recensement est en cours pour dénombrer tous les orpailleurs d'autant plus que certains meurent et leur identification devient difficile. Il lance un appel pressant à ces orpailleurs de dénoncer certains de leurs collègues qui œuvrent en dehors de la loi en vue d'assurer la sécurité à l'ensemble des orpailleurs. Carême Bizozza, Gouverneur de Cibitoke admet avoir entamé des initiatives avec la police pour mettre de l'ordre partout dans les différents sites d'extraction des minerais d'or situés dans cette province. Parmi ceux qui sont morts dans ces communes sont établis comme suit : Site de Nyamihana, zone Rubona, commune Mugina, 2 personnes mortes au début de janvier 2024, site Ruhororo, 3 personnes fin janvier 2024, Gafumbegeti, zone Butahana, commune Mabayi, 6 personnes janvier et février 2024 ainsi que Gisaba, zone Buhindo, commune Murwi, 3 personnes mortes début mars 2024.